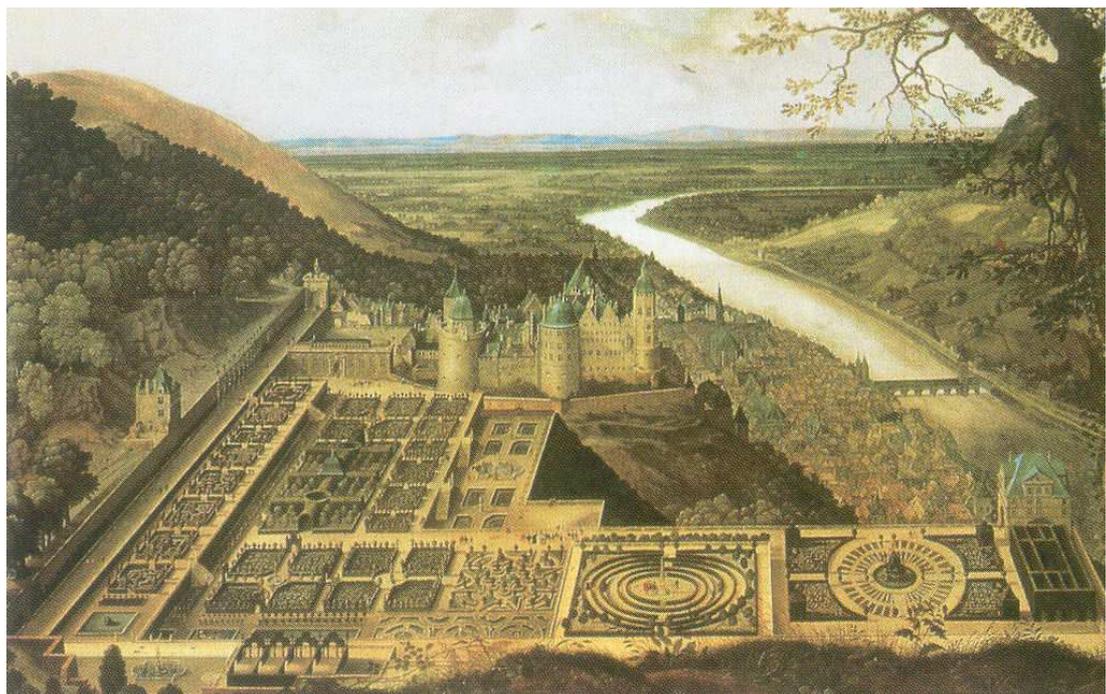


Yves IV d'Alegre, baron de Meilhaud,
sur fond de guerres privées, civiles et de religion...

Yves IV est fils aîné de Françoise de Mailly, Picarde, morte en avril 1574 et d'Antoine d'Alegre, baron de Meilhaud, Protestant, le plus jeune frère d'Yves III, mort en 1573.

Le 17 mai 1576 Yves IV est adopté par Yves III son oncle qui l'a institué pour son héritier comme baron puis marquis d'Allègre.

Mais Yves III avait obtenu le même 17 mai 1576 que son neveu le remplace comme otage auprès du prince Jean Casimir, comte Palatin. L'Allemagne (impériale) n'existera qu'à partir de 1871. Yves IV, n'arriva que fin août 1577 à Heidelberg avec Jacques de Beaumont fils de François d'Escars.



Le château d'Heidelberg, au XXe et au XVIIe s.

Yves IV était donc absent à la mort d'Yves III, son oncle et père adoptif, assassiné dans sa chambre du château d'Allègre le 13 juillet 1577.

Or Christophe Ier, frère cadet d'Yves III, aîné d'Antoine, le dernier des cinq fils de Gabriel, est alors en vie et réclame de succéder à son frère comme marquis d'Allègre.

Une phase complexe de l'histoire d'Allègre s'ouvre, et pas des plus belles.



Portrait d'Yves IV.

Le massacre de la St Barthélemy ne s'est déroulé que cinq ans plus tôt, qui causa 10 000 morts du 18 août au 6 octobre 1572 et demeure encore vif dans les esprits.

Christophe Ier s'attribue entre 1577 et 1578 la propriété des biens d'Yves III en Normandie. Il laisse Allègre à Jacqueline d'Aumont marquise douairière, mais se réserve le titre de marquis d'Allègre.

Il marie Isabelle, sœur d'Yves IV à Gabriel du Quesnel baron de Coupigny.

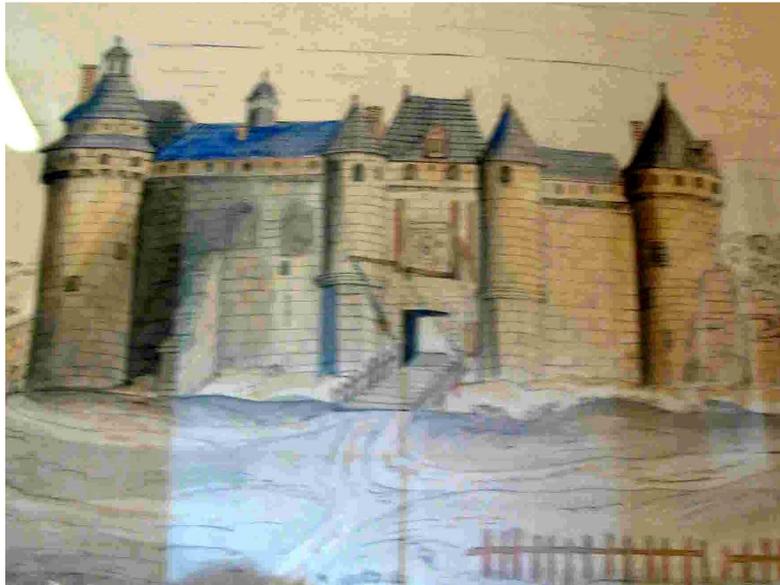
Il laisse le reste aux deux jeunes soeurs d'Yves IV, Angélique et Jeanne, puis part « se réfugier » à Rome où il meurt en 1580.

Yves IV, âgé de 21 ans revient d'Allemagne en septembre 1581.

Il s'allie à Jacqueline d'Aumont veuve d'Yves III (son père adoptif) à qui il promet l'usufruit sa vie durant des biens en Auvergne de son mari.

Puis il tente de se concilier sa sœur Isabelle et son mari Gabriel du Quesnel en annonçant qu'il tiendrait les promesses d'Yves III, dont la donation de 30 000 livres.

Il investit le château de Blainville dans la nuit du 23 au 24 décembre 1581 avec une troupe de gens en armes dont du Quesnel de Coupigny. Il en chasse les gens d'Antoinette du Prat et d'Anne, comtesse de Laval. Il contraint « *les sujets de cette seigneurie* » à lui en payer les redevances. Antoinette du Prat obtient des lettres patentes du roi le 27 décembre 1581 et une décision du parlement de Rouen qui lui donnent raison. Yves IV reçoit d'abord à coups d'arquebuse le sergent chargé de lui remettre l'injonction de quitter les lieux, puis juge plus opportun de « *se retirer au Conseil d'Etat et d'y présenter sa requeste* ». Il obtient de porter sa cause auprès du Grand Conseil sous la condition « *de vider dans la huitaine le Château de Blainville* ». Il ne s'exécute que le 12 février 1582... emportant une partie du mobilier, bijoux et objets précieux.



Le château de Blainville.

Le procès devant le Parlement de Paris commence le 26 juin 1582...pour n'aboutir qu'au milieu du XVIIIe s !

Simon Marion (1540-1605), conseiller d'état, plaide pour Yves IV.

Louis Buisson, autre grand avocat, plaide pour Antoinette du Prat. Il plaide aussi pour les Guise. Les plaidoyers de ce célèbre procès sont conservés aux Archives Nationales.

Yves IV tient à venger son père, Antoine, assassiné (fin 1576/début 1577) par Guillaume du Prat baron de Vitteaux...

Baron de Meilhaud, Yves IV n'a que 23 ans. Il prend des leçons d'escrime auprès du maître d'armes Italien Jacques Ferron qui « *le rendit fort adroit* ».

Il provoque Vitteaux en duel.

Voici comment Brantôme raconte ce qui se passa le dimanche 7 août 1583 à 8 heures du matin (DSD p 121) :

« Un de ces ans, fut appelé et desfié le baron de Vitteaux par Millaud a se battre contre luy à une lieue de Paris, en beaux champs. Ne faut point se demander s'il faillit à s'y trouver ; car il estoit un des courageux gentilshommes qu'on eut sceu veoyr ; ses beaux faicts en ont faict la preuve. Il fut concerté entr'eux deux que leurs seconds, bien qu'ils fussent très-braves et vaillans, ne se battroient point ; car ils estoient fort grands amys. Celuy de monsieur le baron visita Millaud, et celui de Millaud visita le baron, pour veoyr s'ils n'estoient point armés. Aucuns des parens et parentes du baron disoient et affirmoient que le second du baron fut trompé, d'autant que, combattans en chemise, ainsy que celuy du baron voulu visiter Millaud et le taster, Millaud, défaisant le devant de sa chemise du costé de la poictrine, la luy monstra à plein, laquelle ne visitant autrement, et croyant que ce fust sa propre chair, le laissa ; mais voicy le pis que disoient ceux que j'ai dict, que ledict Millaud estoit couvert d'une petite légère cuyrassine sur la chair, laquelle estoit peinte si au naturel et au vif de la chair, que par ainsy ledict second fut trompé en sa veue. C'est à sçavoir si cela fut, et si un peintre peut ainsy représenter une chair sur du fer. Je m'en rapporte aux bons peintres si cela se peut faire.

Autres disoient qu'il y pourroit avoir quelque apparence, d'autant que l'espée du baron se trouva fort faucée par le bout, et que ledict baron, ayant affronté son ennemy, luy tira deux grandes estoquades coup à coup, dont en fit reculer trois ou quatre pas son ennemy ; et, voyant que par ces estoquades (coups d'estoc, de la pointe de l'épée) il n'y gaignoit rien, il se mit aux estramassons (coups de taille, du tranchant de l'épée) ; sur lesquels l'autre parant, et prenant le temps, et s'avançant, luy donna une grande estoquade, de laquelle il tumba ; et aussy tost, s'avançant sur luy de plus près, luy donna trois ou quatre grands coups d'espée dans le corps, et l'acheva, sans luy user d'aucune courtoisie de vie. »

Brantôme, proche des du Prat, explique alors que pour Yves IV, la raison de ce duel était bien de venger son père assassiné par Guillaume du Prat, baron de Vitteaux.

Puis Brantôme tire une forme de conclusion sur ce duel : « *Voilà ce qu'en disoit le monde pour lors, et l'heur qu'on en donnoit à l'un, et le malheur que l'on donnoit à l'autre. Ce fut un très-beau coup d'essay pour l'un, et une fascheuse et cruelle fin pour l'autre, mais pourtant point deshonteuse, ains fort honorable.* »

DSD p 122.

On notera la conception différente dont on concevait alors le droit et la vaillance, et la proximité entre cette conception au XVIIe s et au Moyen Age. On est encore proche de l'esprit des chevaliers, honneur et bravoure d'abord. Le prix de l'honneur le dispute encore sur celui de la vie.

D'après le Père Anselme, Yves IV fait alors exhumer les restes de son Père, et *les fait enterrer en grande pompe* (à Meilhaud ?).

BMA p 69.

Dans ses Nouveaux Mémoires (1803) le maréchal de Bassompierre raconte que ce fait d'armes valut au jeune baron de Meilhaud des marques d'admiration de ces dames. Françoise Babou de La Bourdaisière, marquise d'Estrées lui resta longtemps attachée.

En 1584 Yves IV semble commencer à se construire une carrière. Il s'installe à Meilhaud où le suit la marquise d'Estrées qui quitte son mari. Il entre dans le parti des Royalistes, fidèles au roi Henri III qui s'était d'abord donné comme le chef de la Ligue fondée par le duc de Guise en 1576. Mais après qu'il eut compris que le vrai but de La Ligue n'était pas tant de lutter contre les Calvinistes que de le renverser, Henri III fera assassiner le duc de Guise à Blois en 1588.

Yves IV s'est fixé pour but d'apparaître comme le chef des Royalistes (et loyalistes) en Auvergne. Il voit l'importance stratégique d'Issoire et, songeant peut-être à Yves III, son père adoptif qui, résidant comme lui à Meilhaud s'était illustré à Issoire et y avait été blessé en mai/juin 1577, il en prépare le siège.

Les 11 février et 10 mars 1584 le Parlement de Paris rend deux arrêts concernant le procès initié le 26 juin 1582 entre Antoinette veuve de Christophe Ier et Yves IV. Antoinette du Prat et ses enfants sont « réintégrés et remis en la possession et jouissance des terres de Marcilly et de Maisy dedans huitaine. » De plus Yves doit rendre le mobilier, les bijoux et oeuvres d'art emportés du château de Blainville. Il lui était aussi enjoint de « déclarer, dedans quinzaine, s'il vouloit et entendoit estre simplement héritier de son oncle » ou s'il persistait à s'en tenir à sa qualité de donataire universel d'Yves III feu marquis d'Allègre. Le 24 mars 1584 Yves répondit légitimement qu'il se maintenait en donataire universel notamment en vertu des actes des 17 mai 1576 et 31 mai 1577 de son oncle et père adoptif.

Le 20 avril 1583, Isabelle, sœur d'Yves IV, épouse de Gabriel du Quesnel baron de Coupigny, avait présenté requête auprès du Parlement. Elle réclame l'exécution d'une donation consentie par Yves III à son frère Antoine seigneur de Meilhaud le 23 octobre 1552 de tous ses biens d'Auvergne et de 30 000 livres sur ceux de Normandie. Réserve étant faite de l'usufruit de ces biens en faveur de Jacqueline d'Aumont veuve d'Yves III.

La date de 1552 primerait sur celles des autres actes.

Le 26 avril 1585 Isabelle obtient un arrêt du Conseil d'Etat qui renvoie l'affaire auprès du Grand Conseil. Lenteurs de procédure qui installent les dissensions au sein de la famille.

Isabelle tente même d'assassiner son frère avec une boîte piégée...

Ce que raconte P Taisan de L'Estoile dans son Journal :

« *Le samedi, 26 septembre 1587, à la Croix du Tiroir (aussi Croix du Trahoir), fut rompu et mis sur la roue, à Paris, un Normand nommé Chantepie, qui avoit envoyé au sieur Meilhaud d'Alegre, par un laquais, une boîte artificieusement par lui composée dans laquelle estoient arrangés trente-six canons de pistolets, chargés chacun de deux balles, et y estoit un ressort accomodé de façon que, ouvrant la boîte, ce ressort laschant faisoit feu, lequel, prenant à l'amorce à ce préparée, faisoit, à l'instant jouer les trente-six canons et jetter soixante et douze balles, dont, à peine, se pouvoient sauver ceux qui se trouvoient à l'environ. Cette boîte fut par le laquais envoyée sous le nom de la dame de Coupigny, Isabelle d'Alegre, sœur dudit Meilhaud, avec une lettre, par laquelle elle luy mandoit qu'elle luy envoyoit une boîte de rare et merveillable artifice, afin qu'il la vist. Or avoit Chantepie monstré au laquais comme il falloit ouvrir ladicte boîte, duquel, de fait, l'ouvrit en la présence dudit sieur de Meilhaud. Soudain se laschèrent tous lesdicts canons, desquels néanmoins ne fut ledict Meilhaud que peu ou point offensé ; deux ou trois balles, seulement, donnèrent dans les cuisses du laquais qui en fut fort blessé, et, toutesfois, n'en mourut point. Chantepie appréhendé confessa avoir basti l'instrument (...) ».*

Christophe II, Anne, Marie, Madeleine et Marguerite, les cinq enfants de Christophe Ier et d'Antoinette du Prat se prétendent à leur tour héritiers d'Yves III, entrent après 1585 dans ce procès initié en juin 1582, provoquant une nouvelle instruction de l'affaire qui aboutit à un arrêt du Grand Conseil le 28 avril 1588.

Les détails de cet arrêt, conservés avec les Plaidoyers de Simon Marion, renvoyaient chacun dans son coin et donc ne convenaient à personne.

Au cours de l'instance il avait été prouvé que la donation de 1552 au profit du baron de Meilhaud (en 1552, Antoine) avait été révoquée par Yves III le 11 mai 1567 au profit d'Yves IV. Isabelle se voyait défaite sur ce point.

En vertu du droit coutumier en Normandie interdisant qu'on fit toute donation à son héritier présomptif, l'arrêt attribuait aux d'Alegre du Prat les terres de Marcilly, Maisy et Blainville, les biens sis en Pays de Caux.

A Yves IV échoit la majeure partie des biens d'Auvergne, sous réserve de paiement d'une somme à Isabelle, de remboursement de capital de rente au profit des enfants de Christophe, de restitution de fruits et de quelques restrictions.

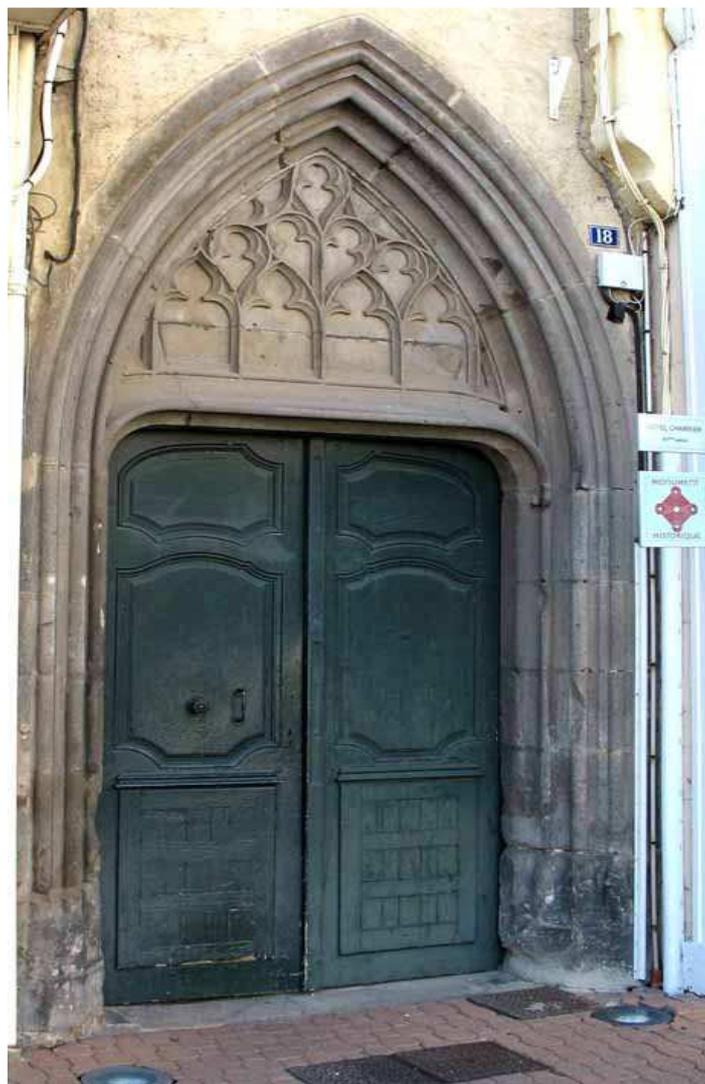
Issoire est prise « au lendemain de la célèbre bataille de Cros Roland » comme il est dit dans *Les Annales de la ville d'Issoire*, Marc de Vissac, A. Longy et Imberdis.

Yves IV n'a alors que 28 ans.

C'est peut-être de cette époque que date son portrait au crayon conservé au Cabinet des Estampes à la Bibliothèque Nationale, dont un cliché dû à J. de Veyrac nous est donné dans BMA p.65.

Le 22 avril 1590 c'est le roi Henri IV qui nomme Yves IV gouverneur d'Issoire. Il réside dans la maison du gouverneur, dite « *Maison Charrier* ».

A ses côtés on retrouve Françoise Babou de la Bourdaisière, épouse d'Estrées, fille de Jean Babou comte de Sagonne, et de Françoise Robertet. Elle a quitté son mari (Jean) Antoine d'Estrées, marquis de Coevres, qui sera grand maître de l'artillerie de 1597 à 1600, pour suivre Yves IV baron de Meilhaud en Auvergne. Il a alors 30 ans et elle 50. Elle est mère de neuf enfants dont sept filles, parmi lesquelles Gabrielle d'Estrées née en 1573, maîtresse et favorite d'Henry IV à partir de 1590, et qui mourra de façon suspecte en 1599, enceinte du quatrième enfant du roi.



Porte sur rue de la Maison Charrier, à Issoire.
Cette maison correspondait, au début du XXème s,
aux N°s 29 à 33 place de la République.
Elle porte actuellement le N°18.

D'abord populaire, Yves IV se discrédite ensuite, « *subjugué et compromis* (sic. les Annales de la Ville d'Issoire) *dans les intrigues des Aulteroches* » qui devinrent vite ses conseillers intimes, allant jusqu'à leur sacrifier le consul Espagnon.

Yves IV se perdit dans l'esprit public par des contributions excessives toujours croissantes, véritables édits somptuaires, par ses « *hauteurs et ses exactions* ».

Deux entreprises se révélèrent aussi mal préparées et malheureuses l'une que l'autre sur Sauxillanges et Saint Germain Lembron. A Sauxillanges il frôla le pire, un coup d'épée d'un ligueur l'ayant atteint à la tête. Il s'enfuit et se réfugia au château de Vinzelles, ayant perdu 80 hommes lors de trois embuscades.

A Saint-Germain-Lembron la pluie lui joua de mauvais tours, ayant fait déborder l'Allier. Ses troupes, attaquées au bord de l'Allier par Dandelot et 500 ligueurs, tentèrent d'embarquer en masse sur une toue qui menaçait de chavirer. Depuis la rive les ligueurs tiraient, « *chaque balle porte ; un homme tombe à chaque explosion* ».

D'Alegre réussit à gagner la rive opposée, non sans avoir vu ses hommes se noyer ou être tirés dans l'Allier « *rouge de sang* ».

Il se réfugia à Meilhaud et n'osa pas retourner à Issoire pendant plusieurs jours, ne voulant parler à personne. (d'après Imberdis).

« *Une sorte de malchance* (écrit M. de Vissac) *s'appesantissait chaque jour sur lui tandis que tous ses desseins lui tournaient à contre poil* ».

Selon Imberdis (Histoire des guerres religieuses en Auvergne... Vol.2) :

« **A peine Yves d'Allègre eût-il pris possession du gouvernement**, qu'il fut circonvenu par les Aulteroches (...) Ils mirent leur pouvoir au service de leurs ressentiments et firent trembler les habitans qui n'étaient point leurs amis dévoués ou leurs créatures serviles.

Le consul Espagnon devint la première victime. Rappelant au marquis l'opposition qu'il avait faite à son entrée dans Issoire après l'expulsion du capitaine Cheyssat, ils le signalèrent comme hostile au roi et ligueur dangereux (...) D'Alegre crut à cette dénonciation avec l'empressement de l'animosité (...) jaloux de l'indépendance de la cité (...). Espagnon fut enlevé un soir par deux gardes (...). L'équité commandait d'instruire le procès du consul (...). Les garanties sacrées du prévenu furent méprisées : aucune pièce, aucun témoin, aucune défense ; le supplice du prisonnier se décida d'après le bon plaisir du gouverneur (...) Ne fallait-il pas que le brillant marquis, enfant de la naissance et de la fortune sacrifiât à son amour propre et à son noble nom ce modeste consul (...)

Un homme fut improvisé bourreau, alla chercher Espagnon dans sa cellule où un de ses jeunes fils l'assistait car il était fiévreux.

« Réveillé en sursaut, il s'étonne (...) »

L'homme lui dit que le gouverneur veut le voir en son hôtel.

« Espagnon ajoute foi à ces paroles et suppose que c'est sa mise en liberté que va prononcer d'Alegre (...) La veille il avait pu conférer avec sa femme qui lui apprit que la ville s'était émue et que ses amis se disposaient à se rendre auprès du marquis (...) en proclamant son innocence.

Espagnon s'habille, quitte son fils et, malade, suit péniblement l'homme.

« **Arrivé à la place où logeait le marquis**, le consul s'arrête terrifié à l'aspect (à la vue) d'une potence dressée et d'une échelle prête (...). Il est saisi brusquement (...) lié, entraîné, porté vers l'échelle et pendu sans pitié.

La pendaison ayant été mal faite, il est bâillonné brutalement pour que ses cris soient étouffés, et il meurt lentement en de grandes souffrances devant sa femme que leur fils avait avertie.

« D'Alegre avait la barbarie de regarder le supplice de sa fenêtre... »

Comme madame Espagnon lui demande miséricorde « le marquis se contenta de fermer la croisée. »

« **Cette abominable exécution** (...) le couvrit d'une opprobre ineffaçable... »

« **Le temps de la réunion des Etats (d'Auvergne) approchait** (...) On s'empressait de rédiger des cahiers renfermant plusieurs importantes réclamations (...) Une trêve accordée entre Riom et Clermont aurait laissé aux travaux des Etats tout le calme désirable, mais elle fut rompue par des paysans armés qui sortirent de Châtel-Guyon, Combronde, Ennezat et Artonne (...) »

Le comte d'Auvergne fait donner des troupes qui arrêtent ces révoltes. Les mouvements militaires et les révoltes font croire à une reprise des guerres civiles et de religion.

L'atmosphère se tendit, au bord de l'explosion. Le 14 mars 1591, lors d'une cérémonie de deuil célébrant à Riom l'anniversaire de la mort du comte de Randan, une rixe conduisit à *l'arrestation d'un homme ivre* (dit Imberdis) qui, parmi des propos incohérents nomma d'Alegre comme instigateur de projets offensifs des Royalistes conduits par Yves IV, ce que Canillac prit au sérieux.

Le consul Chaptard alla à Lyon convaincre le duc de Nemours de lever une armée pour intervenir en Auvergne. En fait Nemours prit Givors tandis que Canillac attaquait des localités présumées favorables à la Ligue. Après avoir attaqué Vichy, Nemours se troua au Puy en Velay en août.

La nouvelle de la présence de Nemours agita la région. Si bien que maréchal d'Aumont vint en Auvergne avec son armée pour défendre la province contre Nemours. Des combats ont lieu autour de plusieurs châteaux et villes, dont Langeac, chaque camp assaillant des places réputées favorables à l'autre camp, de Marseille... à Paris.

Nemours, rejoint pas les seigneurs de Lastic et d'Urfé (ligueurs) et Mayenne rejoint par d'Aumont (royalistes, pro Henry IV) s'accusant réciproquement. Les ligueurs *réclament une éclatante revanche de Cros-Rolland*. On n'oubliera pas le rôle excitateur des régnants des états « Italiens » et « Espagnols », dont les papes. Les rivalités se réveillent entre grandes maisons princières pour prendre ou conserver des places importantes. Par exemple entre le vicomte de Turenne (Royaliste) et le duc de Lorraine autour de Sedan.

En août 1593 Allègre sera l'enjeu d'un autre affrontement du duc de Nemours et du maréchal d'Aumont. Tout ce qui précède replace bien les événements d'Issoire et d'Allègre dans le contexte large des guerres **civiles, privées** (entre grands nobles) et de **religion**.

C'était bien plus que « l'affaire de famille » qui nous a trop souvent été contée à Allègre !

Après l'assassinat du consul Espagnon, reprend Imberdis :

« Le beau marquis, joueur effréné, ne quittait pas l'aumônière de velours qui recevait les enjeux de la « grande prime » ou bien s'endormait sur les genoux d'une maîtresse qu'il avait faite reine de la cité (...) Il ignorait dans quelles dispositions étaient les esprits ; il oubliait quelles passions étaient soulevées, quelles menaces se faisaient entendre.

Revenant en arrière Imberdis raconte les défaites de Sauxillanges et de Saint-Germain Lembron, puis reprend le récit.

« Peu de temps après son installation à Issoire, d'Alegre fut rejoint par une femme (...) que sa vie dissolue et ses scandales avaient rendue célèbre (...). Elle se posa dans Issoire comme une souveraine...

Imberdis souligne que d'Alegre était contraint à lever de lourds impôts pour subvenir au train princier de la dame. Inversement, considérant que la soie était réservée aux dames titrées, il ne tolérait pas que des habitantes d'Issoire soient vêtues de beaux habits ou portent des bijoux de prix.

« Lyron (jeune) devenu secrétaire du gouverneur (et) les Aulteroches ses confidens (...) ils devinrent de violents accusateurs auprès du peuple en armes. Incertains de leur avenir (...) humiliés par les sarcasmes et les insolences aristocratiques de la marquise (d'Estrées) ils jurèrent la perte de tous deux. Le peuple fut excité à la sédition ; un engagement eut lieu avec la garnison : le peuple fut repoussé. Ce succès fit croire au gouverneur que tout était passé. Il reprit ses habitudes...

« Un soir, Lyron, en compagnie des Aulteroches, réunit chez lui plusieurs mécontents, les fit boire et leur parla ainsi : Messieurs, vous savez les bons et fidèles services que nous avons faits à M. d'Alegre et combien de fois nous avons exposé nos vies (...) il nous menace tous les jours de (...) nous tuer misérablement (...) il veut changer de parti et nous mettre à la merci de nos ennemis...

« Ce discours reçut l'assentiment unanime ; l'exécution fut fixée à la nuit même (...) les liqueurs fortes changèrent l'ivresse en férocité. Alors Lyron ayant préparé un pétard, se dirigea avec sa bande vers la maison du gouverneur, entra par la porte de derrière qui se trouve ouverte...



et parvient, à l'aide d'une échelle trouvée dans la cour, à la galerie conduisant à la chambre où couchait d'Alegre.



La cour intérieure de la maison Charrier

La marquise entend du bruit et s'alarme. D'Alegre lui dit que ce n'est rien...

« il n'a pas achevé ces mots qu'il voit la porte ébranlée sous des efforts répétés ; il s'élançe de son lit et se barricade avec les objets qu'il a sous la main ; mais le pétard éclate, enfonce la porte et blesse d'Alegre au bras. La marquise épouvantée sort de la chambre par une communication perdue dans la tapisserie. Yves, en homme de cœur, s'arme de sa pertuisane qu'il plaçait toujours au chevet de son lit, fond sur les assaillans avec impétuosité et les fait reculer hors de l'appartement. Ils hésitent devant un tel courage ; ils redoutent de s'exposer aux coups de la hallebarde que le marquis brandit avec fureur. Déjà un des leurs est tombé et d'autres sont blessés. Lyron et les Aulteroches, aussi lâches que sanguinaires, n'osent s'ouvrir passage jusqu'au gouverneur. Quelques uns commencent à regagner la galerie pour se retirer,

lorsque le plus ivre mais le plus audacieux des meurtriers, (Jean Blézin) se jette en avant « Il n'est plus temps de reculer, il faut l'avoir ou tous mourir ! »

« Il dit, et d'Alegre est renversé roide mort d'un coup de poignard.

« Les assassins envahissent la chambre, s'emparant des objets précieux (...) or, argent, bijoux, nippes.

« La marquise d'Estrées avait fui vers le bouge de ses filles de chambre et s'était cachée dans une ruelle. Découverte par un des meurtriers, boucher de profession (Chainal, dit le Grand Besaut), elle est arrachée de la ruelle violemment et ramenée près du cadavre de son amant. Là, le boucher la saisit d'une main par les cheveux et de l'autre tire son couteau à gaine.

« Hélas ! Monsieur, voulez-vous tuer les dames ? s'écrie la marquise tombant à genoux.

« Oui ! (...) nous voulons tuer le chien et la chienne ! » et il lui plonge le couteau dans le sein.

A la suite du manuscrit d'Issoire, repris par Louise de Lorraine, Jean Antoine Dulaure, puis Ch. Merki, Imberdisse rapporte ces détails :

« Sa chemise ornée de dentelles lui fut enlevée : »sur son corps mort, on vit la marque d'un raffinement de coquetterie (...) Cette dame, pour plaire au marquis, ne se bornait pas à tresser sa chevelure. On aperçut en un lieu plus secret des tresses symétriquement arrangées avec des rubans de diverses couleurs. »

Imberdis ajoute un commentaire sur le paradoxe de cette époque mêlant le libertinage à la dévotion. « La marquise de piquait d'être en tout grande dame : elle ne se montra que débauchée, avare et cruelle. »

Lyron et les Aulteroche ne se cachèrent pas. Ils racontèrent ce qu'ils avaient fait à la foule accourue sur la place, devant la maison, malgré la nuit, quand avait retenti le « pétard » de Lyron.

A la foule qui les questionnait, ils dirent « *Ce n'est rien, bons amis, retirez-vous vous coucher ; le chien et la chienne sont morts .* »

Un homme voulut entrer constater les choses dans l'hôtel du gouverneur. Un coup de feu l'abattit sur place. La foule se tut puis se dispersa.

On dit que leurs deux corps furent jetés le lendemain dans le puits de la cour intérieure de cet hôtel. Lyron ordonna qu'ils en soient retirés, mis dans des cercueils et « descendus dans le caveau du château » de **Meilhaud** peu éloigné d'Issoire.



Ce double meurtre eut lieu le 8 juin 1592 (et non en 1577 comme dit Chateaubriand dans ses études historiques) achève Imberdis qui a reporté le manuscrit d'Issoire en lui ajoutant ses commentaires.

Yves IV d'Alegre n'avait alors que 32 ans (1560-1592).

G. Duflos. Les Amis d'Allègre. 2012.